

CAP RNCP29656

MAINTENANCE DES MATERIELS

Option A : matériels agricoles



V2 – 09/09/24



Admission

Qualités requises

- Être autonome dans le travail
- Savoir lire et interpréter les documents des constructeurs
- Être capable de s'adapter à de nouveaux matériels et aux nouvelles technologies
- Être rigoureux et réactif

Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil



Contenu de la formation

Epreuves professionnelles

- UP1 : Réception d'un matériel en dysfonctionnement et Prévention-Santé-Environnement
- UP2 : Réalisation d'une intervention sur un matériel
- UP3 : Intervention en milieu professionnel

Epreuves générales

- UG1 : Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- UG2 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
- UG3 : Education physique et sportive



Missions en entreprise

- Collecter les informations nécessaires à son intervention
- Organiser l'intervention et compléter l'ordre de réparation
- Sécuriser son poste de travail, appliquer le plan de prévention et les procédures de l'entreprise
- Effectuer un pré-diagnostic, relever les dysfonctionnements
- Réaliser les opérations de maintenance préventive et curative
- Exécuter les opérations simples d'adaptation, de préparation du matériel
- Mettre en service, expliquer les interventions effectuées et remettre le matériel au client



Objectifs de la formation

Être capable d'assurer :

- la maintenance du matériel ;
- l'intervention, la réparation, l'adaptation simple, les réglages ;
- l'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle et des utilisateurs



Validation de la formation

Cette formation est validée par le diplôme de **CAP Maintenance des matériels option A : matériels agricoles**, de niveau 3.



Type de contrat et conditions d'admission

Durée	2 ans
Validation blocs de compétences	Non
Equivalence	Formation diplômante de niveau 3.
Suite de parcours et débouchés	<p>Poursuite des études en 1 an en MC (mention complémentaire) ou en 2 ans en bac professionnel ou en BP (brevet professionnel).</p> <p>Ce professionnel prépare et organise ses interventions sur les matériels agricoles. Il assure leur entretien et leur réparation. Il peut travailler dans une entreprise de maintenance, de location ou de distribution de matériels agricoles, une entreprise de parcs et jardins, de bâtiment, de travaux publics ou de manutention.</p> <p>https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29656/</p>
Délai d'accès	Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis	Aucun
Prérequis du contrat d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - 15 ans et avoir terminé la classe de 3^{ème} - 16 à 29 ans révolus - Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH) et pour les projets de création ou reprise d'entreprise
Prérequis du contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> - 16 à 25 ans révolus - A partir de 26 ans : <ul style="list-style-type: none"> o Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus o Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)
Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 18 ans.
Tarif	<p>5372 € / an</p> <p>Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : nous consulter</p>

Nom du certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 24/03/2016

